





- Bonification des services aux citoyens
- Ouverture de la biblio 7 jours/7
- Relocalisation d'infrastructures de loisirs



Automne 2014 Vol 1 - Nº 2

Protection du patrimoine : LA VILLE FRANCHIT UN PAS DE PLUS



Transport adapté:
4 NOUVELLES
DESTINATIONS



Aide financière aux aînés 800 DEMANDES REÇUES

# PRENEZ **NOTE**

## Ma Ville

#### Production

Division des communications Ville de Saint-Constant

#### Collaboration

Services municipaux de la Ville de Saint-Constant

#### **Photographes**

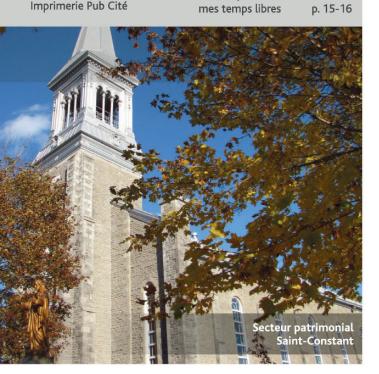
Geneviève Poirier, Vlad Podkhlebnik, Banque de photos de la Ville de Saint-Constant, Shutterstock.

#### Graphisme et impression Imprimerie Pub Cité

#### **SOMMAIRE**

Ma Ville,

Actualités	p. 4 à 8
Taxes : prochaines échéances	p. 2
Section Aînés	p. 8
Stationnement et circulation	p. 9
Collectes d'automne	p. 10
Semaine sans frais à l'écocentre	p. 11



### **DES SUGGESTIONS?**

### Des commentaires?

Le bulletin municipal contient l'essentiel des renseignements pouvant vous être utiles. Un sujet vous intéresse en particulier? Faites-nous part de vos suggestions :



#### communication@ville.saint-constant.qc.ca



Ce document est imprimé par Imprimerie Pub Cité, sur un papier certifié FSC®, garantissant aux consommateurs que les produits du bois et de papiers qu'ils achètent proviennent de sources responsables.

### **SERVICES MUNICIPAUX**

Pour nous joindre: 450 638-2010

#### Hôtel de ville 147, rue Saint-Pierre

#### Mairie

Direction générale Sécurité incendie Ressources humaines

Greffe, Génie

Lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30 Vendredi 8 h 30 à 13 h

#### Quartier de la gare Au 121, rue Saint-Pierre

#### Bibliothèque municipale

Lundi, mardi,

mercredi, vendredi 13 h à 20 h 30 Jeudi 9 h 30 à 20 h 30 Samedi 10 h 30 à 15 h 30

#### Cour municipale Finances, Urbanisme

Lundi au jeudi 8 h à 12 h 13 h à 17 h

Vendredi 8 h à 12 h

#### Centre municipal 160, boulevard Monchamp

#### Loisirs

Lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h 13 h à 16 h 30 Vendredi 8 h 30 à 13 h

# Travaux publics Au 25, Montée Lasaline

#### Déchetterie (mai à octobre)

Lundi au jeudi 8 h à 11 h 45 13 h 15 à 16 h 45 Vendredi 8 h à 11 h 45

Samedi 8 h à 12 h 45

#### Travaux publics (administration)

Lundi au jeudi 8 h à 12 h 13 h à 17 h Vendredi 8 h à 12 h



#### ville.saint-constant.qc.ca



# **BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS**

Vous êtes nouveau résident? Bienvenue chez vous! Merci d'avoir choisi Saint-Constant comme milieu de vie pour vous et pour votre famille.

Vous avez besoin d'information? Contactez-nous afin d'obtenir les renseignements dont vous avez besoin. Transmettez-nous un courriel en nous indiquant votre nom et adresse; nous nous ferons un plaisir de vous indiquer l'horaire des collectes, le nom de votre conseiller municipal, les travaux ayant cours dans votre secteur cet été, etc.



communication@ville.saint-constant.qc.ca

### **COMPTE DE TAXES 2014**

### Prochaines échéances

5° échéance Jeudi 25 septembre 6° échéance Jeudi 13 novembre

#### Optez pour le paiement en ligne

Pas de chèques à préparer, ni d'enveloppes à poster! Payez vos taxes directement sur le Web. C'est simple et sécuritaire. Cliquez sur le lien vers votre institution bancaire à partir du portail de la Ville:



ville.saint-constant.qc.ca/taxation 450 638-2010, poste 7500



### **MOT DU MAIRE**

# Des idées, des projets et vous! Ma Ville

Depuis plusieurs années, j'ai eu le privilège de rencontrer des milliers de citoyens à titre de bénévole dans le secteur des loisirs ou en tant qu'élu. J'ai beaucoup appris de ces échanges; sur vos besoins, vos attentes et surtout, le regard que vous portez sur notre Ville.

Si nous ne pouvons pas toujours donner suite aux demandes individuelles, souvent pour des questions d'ordre technique, légal ou financier, nos discussions nous permettent de dégager des priorités en termes de besoins et de services à la collectivité; des priorités auxquelles nous nous attaquons, avec la précieuse contribution des citoyens et des comités consultatifs.

Imaginer sa Ville, cela veut dire avant tout ne pas avoir peur de se remettre en question. C'est dans cet esprit que le projet Ma Ville Plus a pris naissance. Cela veut dire entre autres plus de qualité, plus de créativité dans la recherche de solutions, plus de volonté de travailler ensemble pour mieux servir le citoyen. Non seulement faire mieux, mais toujours faire ce que l'on fait comme si c'était la première fois.

Au cours des prochains mois, un vaste chantier d'amélioration des services aux citoyens sera déployé. Les canaux traditionnels de livraison de services (au comptoir, au téléphone), de même que les nouveaux modes de communication et de services (internet, mobile), seront analysés, améliorés et développés. Les processus de prise en charge des plaintes et requêtes seront également révisés. À l'interne, nous procéderons également à un diagnostic organisationnel afin de nous assurer que les compétences et les talents sont utilisés à bon escient.

Les infrastructures de loisirs (la bibliothèque, le centre municipal) seront optimisés; cela se traduira entre autres par une relocalisation de la bibliothèque sur le boulevard Monchamp et l'amélioration des installations du centre municipal. Ces deux initiatives seront réalisées en tenant compte des nouveaux besoins découlant de la croissance de la Ville et de l'évolution de la population.



Le 2 septembre dernier, mes collègues du conseil municipal et moi-même avons tenu une session réflexion stratégique, animée par un expert externe. L'exercice a permis de dégager des priorités d'investissement et des choix pour le futur de la Ville, avec, pour toile de fond, un profond respect de vos attentes et de vos besoins collectifs. Le plan stratégique découlant de cet exercice sera dévoilé en marge du dépôt du budget et du plan triennal d'immobilisations en décembre prochain.

De toutes les qualités que doit posséder une organisation, l'écoute est sans contredit la plus structurante puisqu'elle nous permet d'acquérir une vision bonifiée des enjeux de la Ville. Mes collègues et moi-même exprimons le souhait que cette valeur soit partagée de tous; que les citoyens, les élus, les gestionnaires et les employés municipaux se l'approprient pour développer un esprit collaboratif. Ensemble, nous pouvons faire de Saint-Constant, une Ville distinctive; une Ville Plus.

Le maire de Saint-Constant,

Jean-Claude Boyer



# PROCHAINES SÉANCES RÉGULIÈRES du conseil municipal

14 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Les séances du conseil municipal sont publiques et tous les citoyens sont bienvenus. Elles ont lieu le deuxième mardi de chaque mois, à 20 heures.





M. David Lemelin Conseiller municipal du district 1



M. André Camirand Conseiller municipal du district 2



M. Gilles Lapierre Conseiller municipal du district 3





**Mme Chantale Boudrias** Mairesse suppléante Conseillère municipale du district 4



**Mme Louise Savignac** Conseillère municipale du district 5



M. Thierry Maheu Conseiller municipal du district 6



M. Mario Perron Conseiller municipal du district 7



M. Mario Arsenault Conseiller municipal du district 8



# ANCIENS PRESBYTÈRES : vers une protection accrue du patrimoine

Le conseil municipal a présenté, lors de son assemblée du 12 août, un avis de motion visant à citer à titre de site patrimonial les Anciens presbytères de la rue de la Fabrique. Il s'agit d'une première étape essentielle pour à la fois assurer la pérennité des lieux et réhabiliter ces édifices jumelés de pierre bâtis respectivement en 1790 et 1833.

« L'avis de motion est un geste important. C'est pour nous un moyen de développer, pour les générations futures, un site qui a une valeur patrimoniale exceptionnelle. Toute ville a un noyau villageois dans lequel les pionniers et leur descendance peuvent se reconnaître. Au-delà de son potentiel historique, archéologique et touristique, c'est, en quelque sorte, l'âme de notre communauté et de ses familles fondatrices que nous voulons préserver », a indiqué le maire de Saint-Constant, Jean-Claude Boyer.

Rappelons que les Anciens presbytères de la rue de la Fabrique fait partie du noyau villageois de la Ville de Saint-Constant.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL POURSUIT

## sa démarche de réflexion stratégique

Le conseil municipal de Saint-Constant a adopté le 25 août en assemblée publique, deux résolutions accordant des mandats de services professionnels pour deux démarches structurantes, soit : l'analyse organisationnelle et la tenue d'une session de réflexion stratégique.

Cette décision s'inscrit dans un processus d'analyse initié par le conseil municipal en début d'année 2014. À l'ultime, il permettra aux élus de se doter d'une vision stratégique pour répondre aux enjeux actuels et futurs de Saint-Constant. « La Ville se transforme et les besoins de la population évoluent ; le défi des prochaines années sera d'y répondre en travaillant sur les bonnes priorités », a fait savoir le maire Jean-Claude Boyer. C'est dans ce contexte qu'un mandat a été accordé à la firme Pierre Prévost Conseil inc. pour la préparation et l'animation d'une séance de réflexion stratégique qui aura lieu le 2 septembre prochain.

« Au cours des six derniers mois, nous avons développé une approche intégrative par entre autres, la mise en place des comités municipaux auxquels participent de nombreux citoyens. Cette approche nous a permis d'acquérir une vision d'ensemble en créant un lien entre les services offerts et les attentes des citoyens ». « Nous sommes à l'heure des choix ; la réflexion stratégique est l'occasion de cibler nos axes de développement avant de passer à l'action », ajoute-t-il.

#### Analyse organisationnelle

Dans un même ordre d'idées, le conseil municipal a mandaté la firme Consultation RH Sarto Paradis pour procéder à une analyse organisationnelle. L'exercice vise à mettre à profit les compétences distinctives en dressant un portrait complet de l'organisation, sa capacité de mettre en œuvre de nouvelles façons de faire et de s'ajuster aux changements qui surviennent.

« Il s'agit d'une démarche constructive qui nous permettra de consolider nos acquis et de nous assurer que le talent et l'expérience disponibles sont utilisés à bon escient. Le fait d'avoir recours à une firme externe soutient l'objectivité de cet exercice. Nous parlons ici de comparer nos pratiques avec celles des Villes similaires et de valoriser la compétence du personnel pour relever les défis qui nous attendent », assure M. Boyer.

Le mandat sera d'une durée approximative de 6 semaines et sera réalisé cet automne.



# INFRASTRUCTURES DE LOISIRS À SAINT-CONSTANT :

# Le Conseil municipal relocalisera la bibliothèque

Le conseil municipal de Saint-Constant relocalisera la bibliothèque municipale sur la rue Monchamp et fera connaître dès cet automne, ses intentions relativement aux autres infrastructures municipales de loisirs et de culture. Cette annonce s'effectuera en marge de l'exercice budgétaire 2015, à l'issue d'un chantier de réflexion stratégique entamé en janvier 2014.

Dans ce contexte, les élus n'ont pas jugé bon de poursuivre le processus d'appels d'offres relatif à la fourniture des services professionnels pour des travaux de planification lancé en juin dernier. Une résolution a été adoptée en ce sens hier, en séance publique. « La nature des travaux à effectuer a fait l'objet de changements significatifs depuis la rédaction du devis. De plus, une grande partie du mandat de services professionnels consistait en une analyse et en un inventaire de besoins telle la construction d'un aréna, d'une piscine, etc. Or, le conseil a pu murir suffisamment sa réflexion et identifier l'ensemble de ses priorités d'action », précise le maire Jean-Claude Boyer. Mentionnons que l'analyse aurait coûté 150 000 \$ et qu'en ce sens, le conseil jugeait cette dépense inutile.

En ce qui concerne le volet touchant le centre municipal, les besoins (l'emplacement, la superficie, l'environnement externe et l'aménagement) avaient déjà été établis. L'échéancier sera précisé à l'automne, dans le respect des délais.

La bibliothèque et le centre municipal sont deux infrastructures majeures. Au-delà de la qualité et de la pérennité des installations, la Ville veut créer un pôle de services accueillant et convivial dans lequel les citoyens se reconnaissent.

Soucieux d'offrir davantage de qualité aux Constantins, les intervenants et les usagers de ces services seront consultés pour bonifier les futures installations. D'ailleurs, le conseil municipal s'engage à présenter tout projet à la population avant sa mise en œuvre », conclut M. Boyer.



## **VERS UN SERVICE BONIFIÉ**

La Ville de Saint-Constant amorcera une démarche d'amélioration continue du service à la clientèle. Ce projet a été approuvé par le conseil municipal lors de sa séance publique du 9 septembre dernier. Cette orientation découle d'une session de réflexion du comité consultatif sur les services et les communications, laquelle a permis de documenter le dossier sous l'angle citoyen. Les conclusions de cet exercice ont permis de dégager des principes directeurs et des axes prioritaires d'intervention.

Le projet, qui sera déployé en 2015, mettra l'accent notamment sur un concept de client-citoyen, l'utilisation optimale de la technologie et la mesure continue du progrès et du rendement.





# GUIDE DE RÉFÉRENCE D'ACCÈS AUX LOISIRS :

# S'intégrer, contribuer, enrichir la communauté.

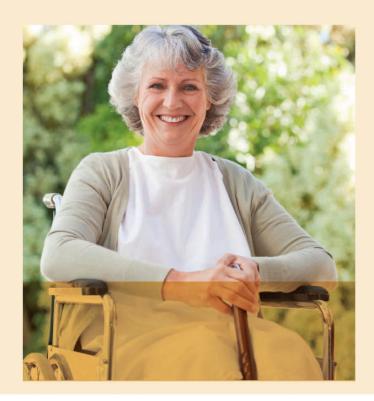
« Le loisir est d'abord et avant tout, la responsabilité de tous et chacun où le respect de chaque individu constitue un principe fondamental ».

C'est dans cet esprit que les intervenants en loisir des Villes de Candiac, Delson, La Prairie, Saint-Constant, Saint Philippe et Sainte-Catherine ont mis en commun leur expertise du milieu pour produire un guide de référence intermunicipal d'accès aux loisirs.

Ce document, destiné aux travailleurs du secteur des loisirs ainsi qu'aux organismes communautaires, vise à uniformiser la prestation de service et l'approche client à l'égard des personnes handicapées.

La Ville de Saint-Constant a été proactive bien avant l'entrée en vigueur de cette loi, en 2005. En effet, une série d'initiatives avaient été mises en œuvre pour favoriser l'accessibilité des personnes handicapées dans plusieurs dimensions de la vie municipale :

- Le programme d'accompagnement au camp de jour qui existe depuis plusieurs années déjà, est une mesure permanente.
- Des modules de jeux adaptés pour les personnes handicapées ont été installés au centre municipal en 2009.
- On retrouve, à la nouvelle bibliothèque, des postes de travail adaptés pour la consultation Internet.
- Ces locaux, de même que ceux de l'aréna, sont maintenant 100 % accessibles.
- À la page d'accueil du portail Web de la Ville, une fonctionnalité permet de grossir les caractères afin de faciliter la lecture.



# TRANSPORT ADAPTÉ:

# L'organisme TARSO ajoute 4 nouvelles destinations



Bonne nouvelle pour les personnes à mobilité réduite! Cet été, l'organisme TARSO a ajouté quatre nouvelles destinations, toutes situées au Quartier Dix30 :

- Cinéma Odéon Brossard
   9350, boulevard Leduc, Brossard
- Salle de spectacle L'Étoile BNC 6000, boulevard Rome, Brossard
- Clinique Dix30 9090, boulevard Leduc, Brossard
- Walmart Brossard
   9000, boulevard Leduc, Brossard



### LE PROGRAMME PAIR SAUVE DES VIES!

Connaissez-vous le Programme d'aide individuelle pour les retraités (PAIR)? Il s'agit d'un service gratuit qui permet aux abonnés de conserver leur autonomie et de garantir leur sécurité, en plus de rassurer leurs proches.

#### Comment cela fonctionne?

PAIR offre un service quotidien d'appels automatisés, à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour. Le fait de répondre au téléphone indique que vous êtes en état de composer le 9-1-1 en cas de besoin. S'il n'y a pas de réponse, un autre appel est acheminé dans un court laps de temps. Si cette deuxième tentative n'est pas fructueuse, une procédure d'alerte est enclenchée. Dès lors, un membre de votre famille, un ami, un voisin, un policier ou un bénévole est avisé de se rendre à votre domicile pour effectuer une vérification.

Vous êtes intéressé(e)? Communiquez avec la Régie intermunicipale de police Roussillon. Un policier vous proposera un rendez-vous pour vous expliquer le fonctionnement et compléter votre formulaire d'inscription.



**Régie intermunicipale de police Roussillon** 450 638-0911, poste 600



# **OPÉRATION SÉCURITÉ ET PRÉVENTION**

# Plus de 100 visiteurs pour cette première édition

Le 24 juillet 2014, les divisions de l'urbanisme et de la prévention incendie, en collaboration avec la Société de sauvetage, ont tenu des kiosques d'information et de sensibilisation sur la sécurité aquatique et la prévention en matière d'incendie. Hot-dogs et jus ont fait la joie des enfants venus rencontrer les exposants et remettre leur coloriage en guise de participation au tirage. Les gagnantes, Myriam Guimond et Laylarose, ont reçu un jeu aqua-rider. Au total, plus d'une centaine de personnes ont fait un arrêt.

Il s'agissait d'un projet pilote afin de valider la faisabilité d'une telle activité. En effet, le message reçu des visiteurs est concluant. Les citoyens interpellés se sont dits intéressés par les conseils de prévention.

Les thèmes abordés étaient :

#### · Prévention incendie

Cette campagne de sensibilisation visait à fournir une série de conseils en matière de prévention et de sécurité à l'égard des incendies. Réduire les risques de décès, blessures et dommages causés par des incendies est la mission première de la division.

#### · Prévention aquatique

Pour profiter pleinement de la baignade en toute sécurité, des dépliants sur la règlementation municipale sur l'installation des piscines et autres équipements de sécurité étaient disponibles.

#### Dépliants disponibles

Des dépliants explicatifs sur l'installation des piscines creusées et hors terre ainsi que les bains à remous sont disponibles en version papier, au comptoir de l'urbanisme et en version électronique, sur le portail Web de la Ville.

Vous n'avez pas participé à cette activité? Visitez le www.baignadeparfaite.com, vous y trouverez un test d'autoévaluation, des conseils de sécurité, services et autres informations pertinentes. C'est simple et très efficace!

À l'an prochain!



#### Renseignements utiles ville.saint-constant.qc.ca Ludique et instructif baignadeparfaite.com

De gauche à droite: Le conseiller municipal Gilles Lapierre, Mikaël Grenier, chef de la Division prévention; Louise Savignac, conseillère municipale; Hugo Sénéchal, chef de la Division de l'urbanisme; Jean-Claude Boyer, maire; Mario Arsenault et Mario Perron, conseillers municipaux; Sylvie Lavallée, de la Division de l'urbanisme et Mathieu Proulx, préventionniste, en compagnie de citoyens et de représentants de la Société de sauvetage (chandail rouge).





# LE PRÊT DU LIVRE NUMÉRIQUE, TOUT UN SUCCÈS!

## Plus de 500 branchements en un mois

Le prêt du livre numérique a fait une entrée spectaculaire à la bibliothèque de Saint-Constant. En effet, après quelques semaines suivant le lancement, les statistiques affichent plus de 1500 branchements.

La collection propose plus de 500 titres, principalement des romans québécois. On y trouve plusieurs titres coup-de-cœur, tels que : *Les héritiers du fleuve* de Louise Tremblay d'Esssiambre et *La cuisine* au barbecue des éditions la Presse. D'autres publications, notamment des périodiques s'ajouteront dans les prochains mois, et la collection continuera de croître au fil du temps pour le plus grand plaisir des lecteurs.

Réservée uniquement aux abonnés de la bibliothèque, afin de vous prévaloir de ce nouveau service, vous devez avoir une adresse courriel. Que ce soit une liseuse, une tablette, un ordinateur ou un téléphone intelligent, il est possible de télécharger les versions électroniques dans son appareil. Des guides de l'usager sont disponibles à la bibliothèque et sur notre site.

Au terme des trois semaines du prêt, le livre téléchargé se retourne automatiquement. Il est possible d'emprunter 4 ouvrages.

#### L'Équipe de la bibliothèque vous accompagne

Renseignez-vous à la bibliothèque, c'est avec un grand plaisir que nous répondrons rapidement à vos questions. Des guides également disponibles en format papier et en version électronique, dans le portail Web de la Ville.

Ce service est gratuit, disponible en tout temps, sans avoir à vous déplacer de chez vous.

#### Osez cliquer! C'est simple, sécuritaire et gratuit



Bibliothèque 450 638-2010, poste 7233

# AIDE FINANCIÈRE AUX AÎNÉS:

# Plus de 800 demandes reçues à ce jour

Quelques mois à peine après son lancement, le programme d'aide financière destiné aux propriétaires résidents de 65 ans connait un grand succès. Au 31 juillet, plus de 590 chèques avaient été remis et 245 demandes étaient en traitement.

Cette mesure, qui consiste à offrir un rabais de taxes de 100 \$ par année, est le fruit d'un engagement du conseil municipal visant à encourager les aînés à demeurer chez eux le plus longtemps possible, favorisant ainsi les liens intergénérationnels dans la communauté. Il s'inscrit en outre dans la foulée des initiatives entourant la démarche MADA (Municipalité Amie des Aînés).

#### Qui est éligible? Comment s'inscrire?

Pour bénéficier de cette nouvelle mesure en 2014 : les propriétaires doivent être âgés de 65 ans ou plus le 1er octobre, être résidents de Saint-Constant et ne pas être en défaut de paiement de taxes de l'année précédente. Un seul rabais est accordé par résidence.

Les propriétaires doivent également compléter un formulaire disponible sur le portail Web de la Ville ou au comptoir de la taxation situé au Quartier de la gare, en ayant soin d'y annexer une copie du compte de taxes pour l'année en cours ainsi qu'une copie de deux pièces d'identité admissibles sur lesquelles figurent le nom, la date de naissance et l'adresse du propriétaire. À noter qu'au moins une de ces deux pièces doit comporter une

Le formulaire doit être retourné au plus tard le 1er octobre 2014, en personne au comptoir de la taxation ou par la poste à l'adresse suivante :

Service des finances, Division taxation 121, rue Saint-Pierre, Saint-Constant (Québec) J5A 2G9

#### Pièces d'identité admissibles

La carte d'assurance maladie, un permis de conduire, un passeport canadien, un relevé d'Hydro-Québec, un relevé de Gaz Métro, un relevé de Vidéotron ou d'un fournisseur de service résidentiel sont considérés comme admissibles.

Sont également acceptés d'autres documents provenant d'une entreprise ou une institution connue du public en général (ex.: document officiel du gouvernement, incluant un document établissant le versement d'une prestation du Régime de pensions du Canada et de la Régie des rentes du Québec).



Prenez note...

### Renouvellement à chaque année

L'aide financière est accordée seulement pour l'année d'imposition en cours. Une nouvelle demande doit être effectuée chaque année. Pour 2015 et les années subséquentes, la date limite pour présenter une demande sera le 1er mai. Les propriétaires seront éligibles s'ils ont atteint l'âge de 65 ans au 1er janvier 2015.



# une consultation enrichissante

Le comité consultatif sur les aînés remercie tous les participants.

En début d'été, la Ville de Saint-Constant invitait les citoyens de tous âges à exprimer leurs opinions sur sa politique de soutien aux aînés. Cette rencontre s'inscrivait dans la foulée des initiatives entreprises par la Ville en vue d'une reconnaissance officielle en tant que Municipalité Amie des aînés (MADA). Plus de 75 personnes y ont pris part afin d'enrichir le plan d'action à être déployé dès cet automne. Les grandes lignes de ce plan seront dévoilées dans le prochain numéro du bulletin municipal. Sa version intégrale sera publiée dans le portail Web de la Ville.



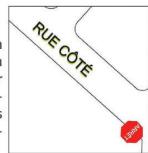
# NOUVELLES RÈGLES DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Entrée en vigueur de nouvelles règles de circulation et de stationnement

De nouvelles règles de circulation et de stationnement sont maintenant en vigueur dans cinq secteurs de la Ville. Ces mesures ont été mises en place à la suite de recommandations du comité de circulation, dans un objectif d'améliorer la sécurité de tous les usagers de la route. Leur mise en place coïncide avec le début de l'année scolaire 2014-2015.

#### 1. Panneau d'arrêt angle Cousineau et Côté

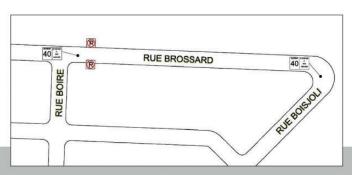
La configuration à l'intersection des rues Côté et Cousineau pouvait porter à confusion sur le droit de passage, ce qui engendrait des risques d'accident. Des citoyens avaient émis des commentaires à cet effet.



#### 2. Rue Brossard: des mesures additionnelles

- Bollard central indiquant la limite de vitesse de 40 km/h avec mention Attention à nos enfants
- Interdit de stationnement devant les numéros civiques 57 et 58

Selon les commentaires reçus, des automobilistes utiliseraient la rue Brossard comme route alternative pour se rendre vers des rues avoisinantes. Au printemps dernier, la Ville avait installé deux dos d'âne pour ralentir la circulation. Cet été, un bollard central indiquant la limite de vitesse permise (40 km/heure) portant l'inscription Attention à nos enfants a été installé entre les rues Boire et Bisson. Deux panneaux interdisant le stationnement en tout temps, et ce, de chaque côté du bollard sur les terrains du 57 et 58 rue Brossard sont venus bonifier cette série de mesures.



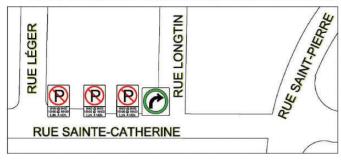
# 3. Sécurité des écoliers rues Saint-Jacques et Sainte-Catherine

#### Projet pilote

- · Interdiction d'arrêt aux heures de pointe
- Obligation de virage à droite à la sortie du débarcadère

Des problèmes de circulation et de congestion ont été constatés aux environs de l'école Piché-Dufrost. Certains automobilistes n'ont pas la patience de faire descendre les enfants aux débarcadères prévus à ces fins. Ainsi :

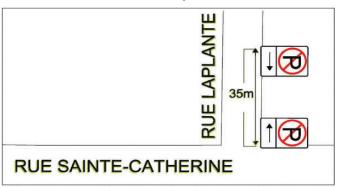
- Sur la rue Saint-Jacques: il y aura interdiction d'arrêt dans la zone située entre les numéros civiques 6 et 34 du lundi au vendredi, de 6 h à 9 h et de 15 h à 18 h. À noter qu'un panneau indiquant un virage à droite obligatoire vers la rue Berri sera installé à la sortie du débarcadère.
- Sur la rue Sainte-Catherine: il y aura interdit d'arrêt entre les rues Léger et Longtin, du lundi au vendredi de 6 h à 9 h et de 15 h à 18 h. Une flèche indiquant l'obligation de tourner à droite vers la rue Saint-Pierre sera installée à la sortie du débarcadère.





# 4. Interdit de stationnement côté Est angle Laplante et Sainte-Catherine

Le stationnement des deux côtés à l'intersection de Laplante et Sainte-Catherine ne permet le passage que d'un véhicule à la fois. De plus, on y retrouve une sortie de piste cyclable, où les véhicules stationnés nuisent à la visibilité. Considérant ces facteurs et la densité de la circulation dans ce secteur, la Ville installera un panneau interdisant le stationnement à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Laplante du côté Est, et ce, jusqu'à environ 35 mètres de la rue Laplante.



# 5. Interdit de stationnement des deux côtés sur une partie de Saint-Régis

La montée Saint-Régis ne mesure que 7 mètres de largeur et comporte un fossé (sur un côté). De plus, on observe une grande densité de la circulation. Le stationnement des deux côtés constitue un obstacle sérieux à la circulation des véhicules, dont les véhicules d'urgence. C'est pourquoi des panneaux interdisant le stationnement des deux côtés seront installés sur cette voie, de l'intersection des Grenadiers jusqu'au numéro civique 120. De plus, le service de l'urbanisme verra à ce que du stationnement soit prévu dans le développement des nouveaux secteurs.





# **COLLECTE DES BRANCHES:**

### début le 6 octobre

La collecte de branches débutera lundi 6 octobre. Pour utiliser ce service, vous devez déposer vos branches en bordure de la rue avant 7 heures.

Le Service des travaux publics ne passera qu'une seule fois dans votre rue pendant la semaine. C'est pourquoi il est important que vos branches soient déjà en bordure de rue à cette date précise.

Considérant la quantité de branches à ramasser ou les conditions météorologiques, il se peut que le service puisse s'étendre sur trois semaines. Nous vous remercions à l'avance de votre patience.

#### Comment préparer les branches?

Les branches doivent être déposées et bien empilées, le tronc vers la chaussée le long de la bordure de rue, tout en vous assurant de laisser libre accès à la voie publique ou au trottoir.

En d'autres temps, il est toujours possible d'apporter vos branches à la déchetterie (éco-centre). C'est gratuit!

# CA SE RÉCUPÈRE!

Ça ne va pas dans le bac de recyclage, mais ça se récupère quand même!

Où récupérer les matières qui ne vont pas dans le bac de recyclage?

Ampoules fluocompactes: Plusieurs quincailleries (Marcil et frères, Réno-Dépôt, RONA)

Appareils électroniques : Bureau en Gros, garage municipal

Piles: Canadian Tire, Jean Coutu, La Source, édifices municipaux.

Huiles, filtres et contenants : Chez la plupart des garagistes

Peinture et contenants : Plusieurs quincailleries (Groupe BMR, Réno-Dépôt, Rona)

Rognures de gazon : Laissez-les au sol, herbicyclez!

Feuilles mortes et résidus de jardin : Collectes porte-àporte de résidus d'automne les 28 octobre et 11 novembre

Chlore et produits de piscine : À votre garage municipal ou votre écocentre

# RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX : jamais à la poubelle!

Le chlore pour les piscines, les bonbonnes de propane et les produits chimiques sont régulièrement à l'origine d'incidents lors de la collecte des déchets, causant des blessures chez les travailleurs et occasionnant la fermeture de rues.

Pour vous débarrasser de ces produits de manière sécuritaire rendez-vous au garage municipal, au 25, montée Lasaline.



450 638-2010, poste 7400



# COLLECTES D'AUTOMNE MRC DE ROUSSILLON

Déposez vos sacs avant 7 heures le matin de la collecte les 28 octobre et 11 novembre (À RECONFIRMER)

#### Matières acceptées :

- Feuilles mortes
- Résidus de jardin et de plates-bandes
- Citrouilles
- Paille

Attention! Les sacs de résidus d'automne mis au chemin, lors de la collecte des déchets, seront laissés sur place afin d'être ramassés lors des collectes d'automne.

L'usage des sacs en papier est fortement encouragé. Les sacs de plastique orange ou transparent seront tolérés.

# **VOUS RÉNOVEZ? VOUS CONSTRUISEZ?**

La plupart des travaux de construction et de rénovation nécessite la délivrance d'un permis. C'est le cas notamment pour l'installation d'une piscine.

Un permis assure la conformité de votre projet à la réglementation municipale, ce qui vous fera économiser temps et argent.

Afin de planifier adéquatement votre projet, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 450 638-2010, poste 7400. Un agent se fera un plaisir de vous renseigner et de vous indiquer les procédures à suivre.

N'hésitez pas à nous contacter!



## **VOUS DÉMÉNAGEZ?**

### Le bac doit rester!



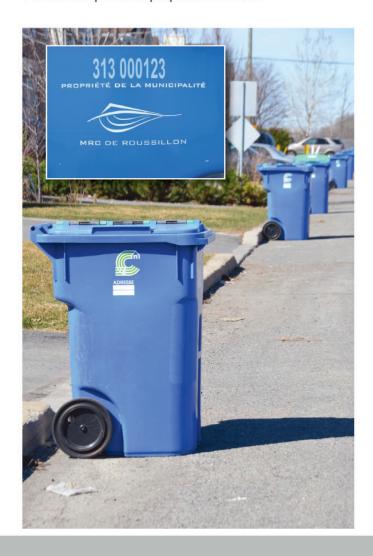
Le bac de recyclage **appartient à la municipalité** et est identifié par un numéro de série unique qui le lie à la propriété visée.

#### Il est interdit

- De déménager le bac, il doit rester à l'adresse où il fut livré
- De l'utiliser comme poubelle, pour la collecte des déchets
- · De modifier volontairement le bac

Les bacs dédiés à la valorisation des matières résiduelles ne seront pas ramassés lors de la collecte des ordures ménagères.

Merci de respecter la propriété des bacs.



# SEMAINE SANS FRAIS À L'ÉCO-CENTRE

Du 14 au 18 octobre (à confirmer avecTP), présentez-vous à l'Éco-centre (25, montée Lasaline), avec une preuve de résidence pour disposer de vos déchets gratuitement.

L'horaire pour cette semaine sans frais est le suivant : Lundi au jeudi : 8 h à 11 h 45 et 13 h 15 à 16 h 45 Vendredi : 8 h à 11 h 45 Samedi : 8 h à 16 h 45



Liste des déchets autotorisés et non autorisés ville.saint-constant.qc.ca



### **ABRI D'AUTO TEMPORAIRE**

L'installation d'abris d'auto temporaires est autorisée du **15 octobre au 15 avril.** Nous vous invitons à consulter le règlement à la section Principaux règlements en page d'accueil de notre portail Web. À noter qu'il n'est pas nécessaire d'obtenir un permis.



**Division de l'urbanisme** 450 638-2010, poste 7400 ville.saint-constant.qc.ca



# Dans le cadre de la semaine québécoise de réduction de déchets



# LES DÉCHETS, C'EST ASSEZ!

mythes et réalités de la récupération

Conférence gratuite, donnée par Mélanie Marel mardi le 21 octobre à 19 h 30 aux bureaux de la MRC de Roussillon situés au 260-B, St-Pierre, Saint-Constant

Pour info 450 638-1221 poste 331

### RÉFECTION DE LA RUE SAINT-PIERRE

### Les travaux se terminent ce mois-ci

La réfection de la rue Saint-Pierre, de la 132 jusqu'à l'intersection Montée des Bouleaux, se termineront bientôt. La Ville tient à remercier sincèrement tous les usagers de la route pour leur compréhension durant toute la périodde des travaux.

Rappelons que ce projet a bénéficié d'un appui financier gouvernemental dans le cadre du programme TECQ (Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec).

#### MERCI AUX PROPRIÉTAIRES DES COMMERCES

La Ville tient à remercier les propriétaires, les clients et le personnel des commerces pour leur patience et leur collaboration à la bonne marche de ce chantier.

La rue Saint-Pierre étant maintenant revitalisée, nous invitons tous les citoyens à y faire leurs emplettes et ainsi, encourager l'achat local.



# DES GENS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE!

Un gala reconnaissance a eu lieu le 8 mai dernier afin de souligner les années de service du personnel de la Ville de Saint-Constant. À cette occasion, le maire et les conseillers ont souhaité exprimer leurs sincères remerciements pour tout le travail accompli tout au long des dernières années.



De gauche à droite, 1ière rangée : Céline Émard, Manon Mathiewsky, Carole Bissonnette, Nicole Bellemare, Mireille Béland

2ième rangée : Yves Lalonde, Michel Delorme, Gilles Lapierre, Jean Gariépy, Chantale Boudrias, Gaétan Dugas, Jean-Claude Boyer, Mario Arsenault, Sylvain Boulianne, Mario Perron, André Camirand.

### GESTION DES INFRASTRUCTURES ET DU RÉSEAU ROUTIER :

## Les priorités seront établies d'ici la fin de 2014

Les plans d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et de la structure de la chaussée du milieu urbain seront complétés en 2014. Ceux-ci permettront à la Ville d'intervenir de manière optimale sur ses infrastructures. Ils comportent deux sources d'information essentielles, soit :

- Un inventaire de l'état de la chaussée, déjà réalisé en 2012): L'exercice a permis de connaître le degré d'usure de la chaussée en milieux rural et urbain (sur une échelle de 1 à 5).
- 2. La mise à jour du plan d'intervention pour les réseaux d'aqueduc, d'égout et la structure de la chaussée, actuellement en cours de réalisation :

Cette mise à jour est requise par le ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) pour garantir l'éligibilité de la Ville au programme de subvention TECQ (Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec).

Ces données étant disponibles, la Ville aura une vue d'ensemble des besoins en matière d'entretien et de réfection, ce qui permettra au conseil municipal d'établir des priorités selon les orientations budgétaires 2015 et les subventions disponibles au programme TECQ.

En ce qui a trait aux fossés, la Ville envisage un plan d'action qui permettrait aux propriétaires des rues concernées de prévoir leur remblayage.

#### Qu'est-ce que le programme TECQ?

Il s'agit d'un programme de subvention qui découle d'une entente entre les gouvernements fédéral et provincial. Il est financé par une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et par la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale.

### RAPPEL AUX USAGERS DU PARC CANIN

Se promener avec son animal de compagnie sans la contrainte de la laisse est le souhait de nombreux maîtres... L'espace canin, situé au parc du Petit Bonheur (rue Sainte-Catherine, à proximité de l'école Armand-Frappier) leur permet cette liberté.

#### Pour ce faire, une règle d'or s'applique :

Vous devez laisser votre chien en laisse jusqu'à ce qu'il soit rendu sur place.

Ce lieu doit demeurer un endroit sécuritaire autant pour l'animal que pour tous les citoyens. Malheureusement, il arrive fréquemment que le chien soit sans laisse dès sa sortie du véhicule et se retrouve en liberté à proximité d'une résidence.

Laisse obligatoire en tout temps dans les autres endroits publics. Lors de la promenade, tous les propriétaires de chiens doivent ramasser rapidement et proprement les matières fécales. Cela va de soi!



# EXIGENCES DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE :

# Les discussions se poursuivent afin d'optimiser les services

La Ville de Saint-Constant entend poursuivre ses pourparlers avec la Ville de Sainte-Catherine en vue d'optimiser les services et de réduire les coûts en matière de sécurité incendie. Les deux conseils municipaux ont adopté une résolution en ce sens à la séance publique de juin.

L'initiative s'inscrit dans la continuité des efforts déployés en 2013, alors que les deux administrations concluaient une entente pour la mise en commun de la section prévention incendie. Le projet s'étant déroulé à la satisfaction de tous les partenaires, les deux conseils municipaux ont choisi de poursuivre dans cette direction, dans le meilleur intérêt des citoyens.

En plus de maximiser l'allocation des ressources financières, humaines et matérielles, les discussions viseront l'atteinte des niveaux de services exigés par le schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) de la MRC de Roussillon, notamment en ce qui a trait aux immobilisations.

#### Différents scénarios analysés

En marge de cette démarche collaborative, les deux administrations municipales esquisseront différents scénarios pouvant être applicables aux deux municipalités. L'évolution des exigences du SCRSI et l'opportunité de relever les niveaux de service afin de s'y conformer constitueront le point d'ancrage des discussions. Cette analyse sera pilotée par les deux directeurs généraux : Mme Danielle Chevrette (Sainte-Catherine) et M. Sylvain Boulianne (Saint-Constant), avec le soutien des directeurs des Services de sécurité incendie : MM. Jean-Pierre Lacombe (Sainte-Catherine) et Jean Gariépy (Saint-Constant).

# NOTRE PLAN D'ÉVACUATION :

### on l'a fait!

#### Par où commencer?

Faites un dessin de chaque étage de la résidence en ayant soin d'indiquer :

- Toutes les fenêtres et portes qui peuvent servir d'issues vers l'extérieur.
- Tous les trajets menant à une sortie, si possible, au moins deux par pièce.
- Noter l'emplacement des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO), ainsi que des extincteurs portatifs.

#### Ensuite...

- Fixez un point de rassemblement (généralement devant la résidence).
- Précisez des procédures d'évacuation adaptées pour les enfants, les personnes âgées et à mobilité réduite.



- Placez le plan d'évacuation à la vue de tous.
- Faites un exercice au minimum une fois l'an, cela ne vous prendra que quelques minutes!



Pour contacter la Section prévention 450 638-2010, poste 7880

Information et outils pour préparer votre plan securitepublique.gouv.qc.ca/securiteincendie

## BIENTÔT L'HALLOWEEN

#### Choisis un déguisement sécuritaire :

- · Opte pour un costume court pour t'éviter de trébucher et de couleur claire avec bandes réfléchissantes. Munis-toi d'une lampe de poche pour être facilement repérable.
- Maquille-toi plutôt que de porter un masque qui t'empêcherait de bien voir et de bien entendre les

#### Lors de tes déplacements dans les rues :

- Fais ta tournée en groupe ou accompagné d'un adulte et attends sur le perron plutôt que d'entrer dans les maisons.
- Visite les maisons d'un seul côté à la fois.
- Traverse aux intersections à angle droit; respecte les feux de circulation.
- Traverse aux passages de piétons ou aux endroits éclairés, s'il n'y a pas d'intersection.
- Marche sur le trottoir; s'il n'y en a pas, reste en bordure de la chaussée, en sens contraire de la circulation ou face aux véhicules.
- Préviens tes parents du trajet à parcourir et de l'heure du retour.
- Refuse de monter dans les véhicules conduits par des inconnus.
- Ne mange pas tout de suite les friandises durant la tournée; attends à la maison pour les examiner avec tes parents.

Bonne collecte!



# POUR UNE RENTRÉE SCOLAIRE EN TOUTE IL Y A DES LIMITES... **SÉCURITÉ!**

Les enfants et adolescents de la région ont réintègré les différentes écoles du secteur. Les zones scolaires sont devenues soudainement bondées d'autobus, d'automobilistes, de cyclistes et de piétons. Voici un rappel des consignes :

#### Aux automobilistes...

- Respectez les limites de vitesse dans les zones scolaires.
- Respectez les feux clignotants des autobus scolaires.
- Respectez les indications des brigadiers scolaires.
- Portez une attention particulière aux enfantsmarcheurs qui se trouvent aux abords des rues et trottoirs.
- Respectez les zones de débarquement des élèves près des écoles.

#### Aux parents, rappelez à vos enfants...

- De traverser la rue à l'intersection et en marchant.
- De respecter les indications et directives des brigadiers scolaires et des chauffeurs d'autobus;
- De se rendre directement de la maison à l'école, et vice-versa:
- Ne pas parler aux inconnus, ni aller près de leur
- Respecter les règles de la circulation en vélo et, rendu à destination, le sécuriser.

En cette période de l'année, les policiers seront davantage présents aux abords des écoles afin de prévenir les comportements fautifs et faire respecter les lois et règlements en vigueur.

Les automobilistes sont passibles d'une amende de 100 \$ si la signalisation n'est pas respectée. La sécurité avant tout!

**MAXIMUM** 

dans les zones scolaires et en bordure des parcs

dans nos quartiers (rues locales)

### **MAXIMUM**

Les artères urbaines donnent accès aux quartiers résidentiels et assurent le débit de la circulation depuis les rues locales jusqu'aux routes à plus forte densité de

circulation.

sur les artères urbaines

- Rues Saint-Pierre et Sainte-Catherine
- · Boul. Monchamp
- · Montées des Bouleaux, Saint-Régis et Lasaline

# MAXIMUM

#### sur les routes rurales

Les routes rurales se situent hors du noyau densément habité et sont bordées de constructions et d'exploitations agricoles.

- · Rangs Saint-Régis Sud et nord, Saint-Pierre Nord, Saint-Simon, Saint-Christophe
- · Chemin de la Petite-Côte
- · Montée Saint-Christophe

#### Quelques exceptions...

- · Rang Saint-Pierre Sud: 90 km/h
- · Rang Saint-François-Xavier: 50 km/h
- · Rang Saint-Ignace: 50 km/h



# MA VILLE MES TEMPS LIBRES

# **SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES 2014**

### Du 18 au 25 octobre





#### **ACTIVITÉS JEUNESSE**

Toutes ces activités se tiendront à la bibliothèque. Inscription obligatoire

Coût par activité: 3\$

HEURE DU CONTE EN PYJAMA (3 à 5 ans)

21 et 22 octobre : Halloween

PYJAMA PLUS (5 à 8 ans) 20 octobre : Halloween

HEURE DU CONTE DU SAMEDI (3 à 5 ans)

25 octobre : Halloween

#### ATELIER D'HISTOIRE ET FABRICATION D'UNE LANTERNE (6 à 10 ans)

Vivez la légende de Jack O' Lantern, à l'origine de la tradition de la citrouille allumée grâce à une activité interactive et la fabrication d'une lanterne d'Halloween.

Jeudi 23 octobre de 18 h 30 à 20 h

#### CONFÉRENCE POUR LES ADULTES

Billets disponibles à la bibliothèque.

#### **CONFÉRENCE SUR L'EMPRESS OF IRELAND (1906-1914)** DÉCOUVREZ LE TITANIC DU QUÉBEC!

Auteur de l'Empress of Ireland, le réalisateur Stephan Parent s'est lancé dans la production d'un film sur le plus grand naufrage de l'histoire canadienne en temps de paix. Une tragédie qui a coûté la vie à près de 1012 personnes en 1914, près de Rimouski, soit deux ans après celle du Titanic. M. Parent, récipiendaire de nombreux prix internationaux, offre une conférence expliquant son aventure cinématographique tout en exposant les faits historiques de cette catastrophe maritime.

Les spectateurs découvriront l'Empress of Ireland à travers des extraits du documentaire et des diaporamas des expéditions sous-marines, commentés par le cinéaste.

Lundi 20 octobre à 19 h Salle multifonctionnelle de la bibliothèque

Coût:3\$



#### RENCONTRE AVEC AMÉLIE DUBOIS, AUTEURE DE « CHICK LIT »

Cette auteure fort populaire qui a écrit la série des « Chick-lit» et de « Ce qui se passe au Mexique reste

au Mexique », viendra rencontrer ses lecteurs et leur faire part de ses anecdotes, de ses créations et de ses projets.

Vendredi 24 octobre à 19 h Salle multifonctionnelle de la bibliothèque.

# Ma Ville Plus

# LA BIBLIOTHÈQUE SERA OUVERTE 7 JOURS SUR 7

Les heures d'ouverture peu achalandées du vendredi soir ont été déplacées le dimanche, de 13 h à 17 h.

#### **DEUX DATES IMPORTANTES À RETENIR:**

Tous les dimanches à compter du 5 octobre : Ouvert de 13 h à 17 h

Tous les vendredis à compter du 3 octobre :

Ouvert de 13 h à 17 h

Fermé à compter de 17 h

# Venez bouquiner en famille ou entre amis!

9 h 30 à 20 h 30 Jeudi 13 h à 20 h 30 Lundi Vendredi 13 h à 17 h 13 h à 20 h 30 Mardi 10 h 30 à 15 h 30 Samedi Mercredi 13 h à 20 h 30

Dimanche 13 h 17 h



Coût:3\$



### RIBIIO:

# Quoi de neuf en format numérique?













### Louloul'ourse

Alice demande à son père de lui faire connaître le camping sauvage. Théodore, qui n'est jamais sorti de sa ville, réussit à monter une tente au cœur d'une forêt. Une mouffette viendra les importuner et surtout Loulou l'imposante ourse qui s'emparera d'Alice pour l'offrir comme animal de compagnie à son fils, l'ourson Victor. Alice réalise assez rapidement que les ours ne sont pas méchants. Elle développe une amitié avec Victor qui, à son contact, apprend à parler.

Théodore, qui a perdu sa fille, est désemparé et imagine le pire pour Alice. Il invente des stratagèmes rocambolesques pour la libérer.

Dimanche 28 septembre de 10 h 30 à 11 h 30

À l'Exporail, le Musée ferroviaire canadien 110, rue Saint-Pierre.

\* Laissez-passer obligatoire, disponible à partir du 4 septembre

Réservation : loisirs@ville.saint-constant.qc.ca 450 638-2010, poste 7200 ou 7210 ville.saint-constant.qc.ca

# VAMPIRES, SORCIÈRES ET FRIANDISES...

La Ville vous invite à sa soirée Halloween

Depuis plusieurs années, la Ville de Saint-Constant organise une activité spéciale le soir de l'Halloween. Fidèle à la tradition, tous les petits monstres, vampires, sorcières et autres créatures sont attendus! Bien entendu, des surprises sucrées attendent les enfants afin de les remercier de leur visite... Un rendez-vous à ne pas manquer!

Quand? Vendredi 31 octobre, entre 17 h 30 et 20 h 30

Où? Au Centre culturel Denis-Lord
66, rue Maçon.





Du 22 au 24 novembre

Des formes, des matériaux et des couleurs à profusion!

Artistes joailliers et leurs bijoux romantiques, éclatés, sobres, glamour... des passionnés de bonnes choses et leurs gourmandises... des sculpteurs, céramistes, souffleurs de verre, peintres, et plusieurs autres... Un ravissement pour les yeux, un délice pour les papilles!

Une activité en famille ou entre amis, à quelques pas du temps des fêtes!

Quand? Le 22 novembre, de 18 h à 21 h;

les 23 et 24 novembre, de 10 h à 17 h.

**Où?** À la salle multifonctionnelle de l'Exporail, Musée ferroviaire canadien.

110, rue Saint-Pierre, Saint-Constant.

Une réalisation du Service des loisirs de la Ville de Saint-Constant. Service des loisirs 450 638-2010, poste 7200